	
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Date de révision: 31.01.2018
	Date d'impression: 14.05.2018
	Numéro de la FDS: R0517060
MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 872297	Version: 6.0

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS\_FR

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : MaxLife™ SAE 10W-40  
 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Huile pour moteur, engrenages et lubrification.

<b>1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b> Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Wieldrechtseweg 39 3316 BG Dordrecht Pays-Bas +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local  SDS@valvoline.com	<b>1.4 Numéro d'appel d'urgence</b> 00-800-825-8654 / 001-859-202-3865, ou appeler le SAMU en composant le 01 40 05 48 48  <b>Informations sur le produit</b> +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local
--	---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### Étiquetage supplémentaire:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 31.01.2018

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: R0517060

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
SYNTHÉTIQUE  
Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
plusieurs pays  
872297

Version: 6.0

**2.3 Autres dangers**
**Conseil supplémentaire**

Pas d'information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2 Mélanges**
**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7 265-157-1 01-2119484627-25-xxxx	Asp. Tox.1; H304	>= 15,00 - < 25,00
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8 265-158-7 01-2119487077-29-xxxx	Asp. Tox.1; H304	>= 15,00 - < 25,00
Alkyldithiophosphate de zinc	68649-42-3 272-028-3	Skin Irrit.2; H315 Eye Dam.1; H318 Aquatic Chronic2; H411	>= 1,00 - < 2,50
CALCIUM LONG- CHAIN ALKYLPHENATE SULFIDE	122384-87-6	Aquatic Chronic4; H413	>= 1,00 - < 2,50

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas  
d'exposition ou en cas de malaise.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin  
traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 31.01.2018

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 6.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872297

contaminée.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et  
 appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.

Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin  
 spécialiste.

En cas d'ingestion : Appeler un médecin.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Les signes et les symptômes d'exposition à ce matériau par inhalation, ingestion et/ou absorption à travers la peau, peuvent inclure :

acné

troubles de l'estomac ou des intestins

(nausées, vomissements, diarrhée)

irritation (nez, gorge, voies respiratoires)

Risques : Une aspiration aiguë de grandes quantités de produit chargé d'huile peut provoquer une grave pneumonie par aspiration. Les patients qui aspirent ces huiles devraient être suivis pour surveiller le développement de séquelles à long terme. Une aspiration répétée de petites quantités d'huile minérale peut donner lieu à une inflammation chronique des poumons (c'est-à-dire, pneumonie lipidique), qui peut progresser en une fibrose pulmonaire. Les symptômes sont souvent subtils et les changements radiologiques semblent pires que les anomalies cliniques. Occasionnellement, une toux persistante, une irritation des voies respiratoires supérieures, un essoufflement en cas d'effort, une fièvre et des expectorations hémopto#ques se produisent. Il est peu probable qu'une exposition par inhalation à des aérosols d'huile en dessous des limites actuelles d'exposition professionnelle provoquent des anomalies pulmonaires.


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 31.01.2018

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 6.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872297

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**
**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
 Eau pulvérisée  
 Mousse  
 Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
 Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone  
 Hydrocarbures

**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 31.01.2018

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 6.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872297

---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**
**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
 Assurer une ventilation adéquate.  
 Les personnes ne portant pas d'équipement de protection  
 devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce  
 qu'elle soit complètement nettoyée.  
 Respecter toutes les réglementations gouvernementales,  
 provinciales et locales applicables.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
 Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est  
 possible en toute sécurité.  
 En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer  
 les autorités compétentes conformément aux dispositions  
 locales.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice,  
 agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
 Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour  
 l'élimination.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

---

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**
**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
 Ne pas fumer.  
 Le récipient vide est dangereux.  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
 Équipement de protection individuel, voir section 8.  
 Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations  
 locales et nationales.

Indications pour la protection : Mesures préventives habituelles pour la protection contre


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 31.01.2018

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 6.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872297

contre l'incendie et  
 l'explosion

l'incendie.

Mesures d'hygiène

: Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée  
 de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
 Ne pas fumer pendant l'utilisation.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les  
 aires de stockage et les  
 conteneurs

: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
 Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Autres données

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé  
 selon les prescriptions.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

---

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1 Paramètres de contrôle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**8.2 Contrôles de l'exposition**
**Mesures d'ordre technique**

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) de ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection des mains

Remarques

: Caoutchouc nitrile caoutchouc butyle

Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 31.01.2018

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 6.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872297

Protection de la peau et du corps : Porter selon besoins:  
 Vêtements étanches  
 Chaussures de sécurité  
 Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

---

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect : liquide

Couleur : ambre

Odeur : huileux

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH :  
Non applicable

Point d'écoulement : < -33 °C

Point/intervalle d'ébullition : non déterminé

Point d'éclair : 224 °C  
Méthode: Creuset fermé Cleveland

Taux d'évaporation : Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : env. 0,869 gcm<sup>3</sup> (15,6 °C)


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 31.01.2018

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 6.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872297

Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: < 7.000 mPa.s (-25 °C)
Viscosité, cinématique	: 94 mm <sup>2</sup> /s (40 °C)
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

**9.2 Autres informations**

Donnée non disponible

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1 Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : chaleur excessive

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Oxydants forts

**10.6 Produits de décomposition dangereux**
Produits de décomposition dangereux : dioxyde de carbone et monoxyde de carbone  
Hydrocarbures




**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 31.01.2018

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 6.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872297

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation  
 Contact avec la peau  
 Contact avec les Yeux  
 L'ingestion

**Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**
**HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 15 g/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5 g/kg

**Composants:**
**ZINC DIALKYL DITHIOPHOSPHATE:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 - 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg  
 Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**
**HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:**

Résultat: Légère irritation passagère

**HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Résultat: Légère irritation passagère

**ZINC DIALKYL DITHIOPHOSPHATE:**

Résultat: Irritant pour la peau.

**CALCIUM LONG-CHAIN ALKYLPHENATE SULFIDE:**

Résultat: Légère irritation passagère


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 31.01.2018

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 6.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872297

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

**Composants:**
**HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:**

Résultat: Pas d'irritation des yeux

**HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Résultat: Légère irritation passagère

**ZINC DIALKYL DITHIOPHOSPHATE:**

Résultat: Corrosif

**CALCIUM LONG-CHAIN ALKYLPHENATE SULFIDE:**

Résultat: Légère irritation passagère

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**
**ZINC DIALKYL DITHIOPHOSPHATE:**

Evaluation: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 31.01.2018

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 6.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872297

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

**Composants:**
**HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Information supplémentaire**
**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1 Toxicité**
**Composants:**

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités

Toxicité pour les poissons : **LL50 (Poisson): > 100 mg/l**  
 Durée d'exposition: **96 h**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : **EL50 (Invertébrés aquatiques): > 10.000 mg/l**  
 Durée d'exposition: **48 h**

Toxicité pour les algues : **EL50 (Les algues): > 100 mg/l**  
 Durée d'exposition: **72 h**

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : **NOEC: 10 mg/l**  
 Espèce: **Poisson**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : **NOEC: 10 mg/l**  
 Espèce: **Invertébrés aquatiques**

Alkyldithiophosphate de zinc



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 31.01.2018

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 6.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
SYNTHÉTIQUE  
Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
plusieurs pays  
872297

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : **Toxique pour les organismes aquatiques.**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : **Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

### CALCIUM LONG-CHAIN ALKYLPHENATE SULFIDE

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : **Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.**

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Composants:

Alkyldithiophosphate de zinc

Biodégradabilité : Résultat: **Difficilement biodégradable.**  
Biodégradation: **1,5 %**  
Durée d'exposition: **28 jr**

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

## 12.6 Autres effets néfastes

### Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 31.01.2018

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 6.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872297

Eliminer comme produit non utilisé.  
 Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site  
 agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage  
 ou d'élimination.  
 Ne pas réutiliser des récipients vides.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**14.1 Numéro ONU**

**ADR:** Marchandise non dangereuse

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:** Marchandise non dangereuse

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** Marchandise non dangereuse

**RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES**

**DANGEREUSES (IMDG):** Marchandise non dangereuse

**RID:** Marchandise non dangereuse

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

**ADR:** Marchandise non dangereuse

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:** Marchandise non dangereuse

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** Marchandise non dangereuse

**RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES**

**DANGEREUSES (IMDG):** Marchandise non dangereuse

**RID:** Marchandise non dangereuse

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

**ADR:** Marchandise non dangereuse

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:** Marchandise non dangereuse

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** Marchandise non dangereuse

**RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES**

**DANGEREUSES (IMDG):** Marchandise non dangereuse

**RID:** Marchandise non dangereuse

**14.4 Groupe d'emballage**

**ADR:** Marchandise non dangereuse


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 31.01.2018

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 6.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872297

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:** Marchandise non dangereuse

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** Marchandise non dangereuse

**RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES**

**DANGEREUSES (IMDG):** Marchandise non dangereuse

**RID:** Marchandise non dangereuse

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADR:** Non applicable

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:** Non applicable

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:** Non applicable

**RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES**

**DANGEREUSES (IMDG):** Non applicable

**RID:** Non applicable

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

non applicable

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Type de navire: non applicable

Codes de danger: non applicable

Catégorie de polluants: non applicable

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la : Non applicable


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 31.01.2018

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 6.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872297

mise sur le marché et l'utilisation de certaines  
 substances et préparations dangereuses et de certains  
 articles dangereux (Annexe XVII)

REACH - Listes des substances extrêmement : Non applicable  
 préoccupantes candidates en vue d'une autorisation  
 (Article 57).

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et : Non applicable  
 du Conseil concernant les exportations et importations  
 de produits chimiques dangereux

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des  
 dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
 Non applicable

Maladies Professionnelles : Non applicable  
 (R-461-3, France)

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

LIS : Tous les composants de ce produit sont sur la liste  
 canadienne LIS

AICS Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA Dans l'inventaire TSCA

**Inventaires**

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL  
 (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Donnée non disponible


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 31.01.2018

Date d'impression: 14.05.2018

Numéro de la FDS: R0517060

 MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0

 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872297

**RUBRIQUE 16: Autres informations**
**Information supplémentaire**

Date de révision: 31.01.2018

**Texte complet pour phrase H**

- H304** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315** Provoque une irritation cutanée.
- H318** Provoque de graves lésions des yeux.
- H411** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H413** Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité  
 Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés  
 La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).


CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)


GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)



	
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Date de révision: 31.01.2018
	Date d'impression: 14.05.2018
	Numéro de la FDS: R0517060
MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 872297	Version: 6.0

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)  
 IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).  
 IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l' « Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).  
 OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)  
 ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)  
 Clxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)  
 IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)  
 ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)  
 CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)  
 DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)  
 logPow : coefficient de partage octanol-eau  
 N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)  
 OCDE : Organisation de coopération et de développements économiques (OECD)  
 VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)  
 PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique  
 PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)  
 PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)  
 PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)  
 PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)  
 P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)  
 STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)  
 STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)  
 VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)  
 MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)  
 vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)  
 WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas  
 ADN : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin  
 ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.  
 CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)  
 CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)  
 CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)  
 DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).  
 EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).  
 ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)  
 REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)  
 RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses  
 Phrase R Phrase de risque

	Page: 18
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Date de révision: 31.01.2018
	Date d'impression: 14.05.2018
	Numéro de la FDS: R0517060
MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 872297	Version: 6.0

Phrase S : Phrase de sécurité  
WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne